

Orne

Éducation. Une mère inquiète pour l'année scolaire de son enfant autiste



Axel, 11 ans, est atteint d'autisme sévère non-verbal. À l'école, il disposait de sa propre AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap) pour étudier. En congés maladie puis maternité, elle n'a toujours pas été remplacée...

L'inquiétude, l'incompréhension, l'indignation. Telles sont les pensées qui traversent la tête de Sabrina Wisniewski, maman d'Axel, 11 ans, autiste sévère non-verbal. Le jeune garçon est en CM2, à l'école privée du Sacré-Coeur à Saint-Georges-des-Groseillers, dans le cadre du dispositif ULIS (unités localisées pour l'inclusion scolaire).

Face à son handicap, il a toujours eu besoin d'une AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap) pour son quotidien. Depuis tout petit, il en est déjà à sa 4^e AESH (la durée de suivi par AESH étant comprise entre 1 et 3 ans). Mais la dernière personne à l'accompagner est en congé maladie depuis le 5 septembre et son absence sera suivie d'un congé maternité. Suite à la nouvelle, la maman d'Axel a envoyé un courrier afin qu'un remplacement de l'AESH soit effectué pour Axel.

En attente d'un remplacement

En juin dernier, le service ressources humaines de l'antenne ornaise de l'académie de Caen indiquait qu'un remplacement sera effectué à compter de la rentrée scolaire. Depuis deux semaines, cela n'a toujours pas été fait.

Le service RH avait répondu le 6 septembre « **qu'au regard de la baisse des moyens AESH attribués cette année et des nouvelles conditions de recrutement des AESH, il n'est pas possible d'assurer les remplacements pour le moment** ». Une réponse qui a fortement agacé Sabrina Wisniewski, inquiète concernant la scolarité de son enfant : « **Le fait qu'on ne me dise pas de budget, c'est resté en travers de la gorge. Il n'y a pas de budget pour combien de personnes ? Je me fais entendre et je m'adresse aux familles dans la même situation : n'hésitez pas à dénoncer les problèmes concernant votre enfant !** »

Face à la nouvelle, Geneviève Dutilleul, présidente de l'association Autisme Basse Normandie, qui accompagne plus de 150 familles adhérentes, a indiqué que « **nous sommes intervenus auprès des services de la DSDEN (direction des services départementaux de l'éducation nationale) suite à un échange de courrier entre ces services et la directrice de l'école. Nous sommes en train d'écrire une lettre aux ministères concernés. Oui, le problème de la présence d'une AESH est très souvent problématique et nous devons régulièrement aider les parents.** »

L'école de Saint-Georges-des-Groseillers, plus particulièrement la cheffe d'établissement Christine Leprince, a alerté la maman d'Axel lorsqu'elle a pris connaissance de la nouvelle.

L'école bricole pour aider Axel

Face à cette indignation, Françoise Moncada, directrice académique à l'antenne ornaise de l'académie de Caen, a tenu à clarifier les choses : « **en ce qui concerne la région de Flers, on ne manque pas de moyen financier mais on ne trouve simplement pas de personnes à recruter** ». Une ironie que souligne Sabrina Wisniewski, qui avait reçu un courrier de la présidence de la République le 14 mars : « **Une erreur est survenue... charge de l'ensemble des personnes autistes comme une des priorités du quinquennat** ». « **C'est de la**

poudre de perlimpinpin oui », grogne-t-elle.

La mère affirme qu'aujourd'hui, « **l'école essaye de s'arranger, mais je sais que c'est très contraignant pour eux** ». Ce que confirme la cheffe d'établissement, tout en mentionnant que, malgré la bonne volonté des personnes formées, la situation ne pourra durer ainsi toute l'année : « **sans personne, Axel ne peut pas apprendre. Il est scolarisable mais pas tout seul. Aujourd'hui, on bricole pour qu'il ait une AESH. Dans l'école, nous en avons 6 pour 13 enfants, et dans le cadre du dispositif ULIS, 1 pour 9 enfants. Sauf qu'Axel a besoin d'une AESH pour lui tout seul.** »

« Axel n'est pas un cas prioritaire »

Du côté de Françoise Moncada, « **Axel n'est pas un cas prioritaire. Des solutions arriveront d'ici une à deux semaines normalement. Notre priorité pour le moment, c'est que tous les enfants atteints d'un handicap puissent aller à l'école. Sur 1 000 élèves relevant d'un handicap dans l'Orne, on a 10 bouts de chou qui ne peuvent toujours pas aller à l'école, faute d'AESH.** »

La directrice de l'inspection académique comprend l'inquiétude de la maman d'Axel et assure que même s'il n'est pas tout seul « **il faut que l'AESH à l'école se concentre plus sur Axel** », ce que le personnel qualifié à l'école essaye de faire, en joignant les deux bouts avec difficulté.

« **Pour le moment, la seule démarche qu'on puisse faire, c'est de déposer ce qu'on a à dire par rapport aux AESH, via une cellule d'écoute mise en place jusqu'au 30 septembre. Aujourd'hui, le gouvernement prône l'école inclusive mais on n'y met pas les moyens** », souffle Christine Leprince. L'école n'a légalement pas le droit de déscolariser l'enfant, comme l'atteste Geneviève Dutilleux, mais « **nous comprenons qu'il soit extrêmement difficile pour les équipes enseignantes d'accueillir convenablement un enfant autiste qui a besoin d'une aide humaine** ». Cela pourrait toutefois être une option pour l'école, « **qui ne peut malheureusement pas bidouiller comme ça toute l'année** », regrette la cheffe d'établissement. Pour le moment, Axel est à l'école et l'AESH essaye de lui accorder un maximum de temps, en attendant que la situation évolue.

M.C.



Axel a besoin d'une AESH 24 heures / 24 pour apprendre à l'école. (©Pixabay)